

Mes chers amis,

L'association G.A.L.A créée à NICE, en 2006, s'est mise au service des animaux et de leurs propriétaires en grande précarité, avec les engagements suivants :

- Secours aux personnes âgées, fragiles et isolées, propriétaires d'animaux, pour l'accès aux soins et à la nourriture),
- Enquêtes sur le terrain et sauvetages,
- Placements de chiens et chats (en famille d'accueil avant adoption),
- Interventions auprès des pouvoirs publics sur les cas de maltraitements,
- Soutiens aux autres associations et refuges pour animaux,

Projet 2017 : Aides aux déplacements chez les vétérinaires et apporter de l'amour et du bien-être auprès des résidents des EHPAD niçois.

Nous apportons toute l'année un maximum de réponses et d'actions aux dossiers que nous sommes amenés à traiter.

Notre équipe s'agrandit en bénévoles, surtout des enquêteurs, mais cela ne suffit pas à faire face aux demandes grandissantes.

Nous comptons sur vous pour nous rejoindre et renforcer notre équipe en devenant **bénévoles, enquêteurs ou familles d'accueils.**



N'hésitez pas à nous contacter par téléphone, par mail ou via face-book, pour nous apporter vos **dons financiers** essentiels pour mener à bien nos missions.

Avec tout mon cœur,

Cédric Paquet
Président-Fondateur.

Adresse Mail : galadon@orange.fr

G.A.L.A.

Groupe d'Action pour l'Amour des Animaux

« Nous comptons sur Vous pour que les Animaux puissent compter sur Nous »



« En 2016, GALA a fêté ses 10 ans et nous avons besoins de vos dons pour acheter un véhicule électrique propre, pour transporter les personnes âgés et en grande précarité, propriétaires d'animaux, chez leur vétérinaire »

Aider GALA - Faire un don* :

***déductible des impôts jusqu'à 75%**

Suivant la législation en vigueur

www.association-gala.fr



Nos principales Missions

Assistance aux animaux :

Abandonnés, perdus, blessés, nous portons assistance à tous les cas qui peuvent nous être signalés, dans la mesure de nos faibles moyens.

Nous intervenons surtout sur Nice et ses proches environs.

Nous faisons aussi procéder à des soins d'urgences et/ou des stérilisations pour les animaux errants, qui nous sont signalés, principalement sur Nice.

Numéro d'Urgence : 06-63-64-62-45

Assistance aux propriétaires d'animaux en grande précarité* :

- Aides financières pour les soins et l'alimentation des compagnons.
- Aides aux déplacements pour effectuer les soins médicaux des animaux, pour les propriétaires dépourvus de moyen de transport et/ou à faible mobilité. *(cette action est en cours de création, dans l'attente des financements et d'un véhicule, par les collectivités territoriales locales et les dons de mécènes).*

* sous réserve d'acceptation du dossier par le Conseil d'Administration de GALA.

Défense de la condition animale :

Aides aux Animaux victimes de violences, torturés, assassinés, volés etc...

Notre association veille autant qu'elle le peut à la **défense** du **droit Animal**, que ce soit sur Nice et sur le département des Alpes-Maritimes, mais aussi sur tout notre territoire et parfois pour des causes Internationales.

Participation financière du bénéficiaire

Par soucis d'équité, nous ne pouvons pas toujours intervenir pour la totalité des dépenses de soins vétérinaires subis par un propriétaire. Il lui est donc demandé de régler le solde des frais non couverts par l'aide financière.

Procédure d'admission de l'aide Financière

Dépôt de la demande :

La demande devra obligatoirement être accompagnée du dossier complet avec toutes les pièces justificatives. Tous ces documents peuvent être demandés à : tresoriergala@orange.fr.

Si vous n'avez pas internet ou si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, l'un de nos enquêteurs bénévole, dûment habilité, se rendra chez vous sur rendez-vous pour remplir et compléter le dossier de demande d'aide financière en votre compagnie.

Instruction de la demande :

Après enregistrement par l'enquêteur, la demande complète est transmise au Conseil d'Administration de notre association pour étude et décision.

Seules les personnes en très grande précarité, peuvent bénéficier des aides financières.

L'aide financière est calculée en fonction du montant à régler, des ressources du bénéficiaire et de nos moyens financiers, afin de pouvoir répartir nos aides au plus grand nombre.

Paiement de l'aide :

L'aide financière des soins est toujours réglée au médecin vétérinaire (sauf cas exceptionnel), sur présentation d'une facture libellée au nom de notre association, pour seulement le montant pris en charge.

Association Loi 1901 G.A.L.A.

147 Route de Saint Pierre de Féric

Villa N°37 - 06000 NICE

Tél. : 04-93-44-23-71

Urgence : 06-63-64-62-45

Courriel : associationgala06@gmail.com

Siret : 51818652300016

Numéro d'Enregistrement : W062001429

